



Pas vers la mémoire.
Reconnaissance des 16 victimes de la dispersion



Etxerat

Euskal
Preso eta lheslari
Politikoen
Senide eta Lagunen
Elkartea

“On entend par “victimes” des personnes qui, individuellement ou collectivement, ont subi un préjudice, notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle, ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d’actes ou d’omissions qui enfreignent les lois pénales en vigueur dans un État Membre, y compris celles qui proscrivent les abus criminels de pouvoir.”.

(Assemblée Générale de l’ONU)

POUR QUE CELA NE SE REPRODUISE JAMAIS

Ruben Garate
Argi Iturralde
Iñaki Balerdi
Antxon Fernandez
M.C. S.
Leo Esteban
Jose Mari Maruri
Pilar Arsuaga
Alfonso Isasi
Iñaki Saez
Asier Heriz
Sara Fernández
Karmele Solaguren
Natividad Junko
Rosa Amezaga Mendizabal
Arantza Amezaga Mendizabal

SEIZE VICTIMES NON RECONNUES

Seize personnes ont été les victimes mortelles de la politique de dispersion et d'éloignement.

Ce travail a pour objectif d'entamer le difficile chemin de leur reconnaissance en tant que telles. En tant que personnes qui ont perdu la vie parce qu'elles étaient soumises à une politique pénitentiaire d'exception qui comporte une souffrance et des risques extrêmement importants.

Nous sommes conscients des difficultés que nous allons rencontrer dans ce travail, parce que la société vient à peine de faire quelques premiers pas vers la reconnaissance de toutes les victimes. Nous savons aussi avec quelle facilité ces morts peuvent être enfouies dans les statistiques d'accidents de la route. Mais ces seize morts ont des raisons concrètes : les conditions imposées par une politique pénitentiaire qui a sur nous, familles et amis des prisonniers politiques basques, des conséquences très graves. Et il y a aussi des responsables directs : les responsables de l'approbation, de la mise en marche et du maintien de la politique de dispersion.

La politique de dispersion dure depuis déjà 26 ans. Tout au long de ces vingt-six années, nous avons vu avec quelle facilité les gouvernements ont pu maintenir leur politique pénitentiaire d'exception et en banaliser les tragiques conséquences. Parfois par volonté décidée de la soutenir, parfois par simple tolérance, parfois par indifférence, la dispersion n'a jamais trouvé l'opposition nécessaire à sa désactivation et est parvenue à maintenir son objectif de causer de la souffrance durant ces vingt-six années. Sur la route, nous l'avons payé de seize vies. Ces hommes et femmes sont morts par accident, mais leur mort n'a pas été accidentelle.

Notre intention est d'exposer dans ce document les raisons pour lesquelles nous considérons ces personnes comme des victimes de la dispersion. Nous n'allons pas quantifier les souffrances, ni les comparer. Ce serait non seulement inutile, mais aussi contraire à notre engagement de travailler à un nouveau scénario qui laisse la souffrance de ce peuple derrière nous. Toute la souffrance. Mais la nôtre est là, est ses causes sont toujours actives. Les conséquences persistent et la volonté des gouvernements est qu'elles soient maintenues. Et, à seize occasions, elles ont été mortelles.

El Mundo, 14 février 1998

“En 1989, le ministre de l’Intérieur était José Luis Corcuera ; celui de la Justice Enrique Múgica et le directeur général des Institutions Pénitentiaires était Antonio Asunción. Les deux ministères sont parvenus à l’accord d’impulser une nouvelle politique pénitentiaire basée sur le traitement individualisé de chaque détenu dans le but de favoriser la réinsertion des prisonniers.”



Blanco y Negro, 24 avril 1988

“Le porte-parole du Ministère de la Justice, Alberto Elordi, a précisé que la dispersion des prisonniers est due à des raisons liées au régime pénitentiaire et a rappelé que les détenus de ETA étant classifiés au 1er degré de ce régime ne peuvent accomplir leurs condamnations avec des prisonniers en préventive, comme établi par la Loi Générale Pénitentiaire.”

ÉLOIGNEMENT ET DISPERSION.

En 1989, la politique pénitentiaire actuelle commence à être globalement appliquée telle qu’elle l’est encore aujourd’hui.

De 1978 à 1987, au début de la dispersion, les prisonniers politiques basques étaient incarcérés dans les prisons de Madrid, Soria, Herrera de la Mancha, Puerto de Santa María. C’est durant cette période et à l’occasion de déplacements vers Madrid que les deux premières morts de proches de prisonniers ont eu lieu.

DESTINATAIRES DE LA POLITIQUE DE DISPERSION

Les prisonniers politiques basques sont toujours incarcérés dans des prisons éloignées de centaines de kilomètres de chez eux dès les premiers jours de leur détention. Ce n'est pas une situation temporaire ou transitoire, elle dure jusqu'au procès et ensuite tout au long de la peine. Pour ces personnes -et sans entrer pour l'instant dans l'analyse des autres violations de droits que cette politique implique- la dispersion suppose l'éloignement permanent de leur entourage familial, culturel et social. La réalité est indiscutable : cette situation ne conduit qu'au déracinement et dément de fait la prétendue recherche de réinsertion et de resocialisation pour laquelle elle a été mise en marche.

Jorge Fernández Díaz.

El Diario Vasco, 20 de septembre 2015

“Si ETA se dissout, dans la mesure où la dispersion est due à l'appartenance à une organisation armée, alors la rage mourra avec la chien. Nous n'aurons plus à appliquer la politique de dispersion de façon générale à ses prisonniers”.

Pour nous toutes et tous, parents, enfants, compagnes et compagnons, frères et sœurs, amis, collègues d'études ou de travail des prisonniers politiques basques, la politique de dispersion est un dur châtement. Une sentence qui ne figure dans aucun document, qui n'a été dictée par aucun tribunal, une sanction qui ne correspond à aucun autre délit que celui d'être parent ou ami. Chaque semaine, nous devons parcourir des centaines de kilomètres pour les 40 minutes de visite (contrôlées et enregistrées dans leur totalité) que permet la loi espagnole. De longues heures de déplacement qui au fil des mois, des années, des décennies entraînent une usure physique, psychique et économique insupportable.

Nous, parents et amis de prisonniers politiques basques, n'avons que deux alternatives : supporter la charge dévastatrice de la dispersion sur notre santé -physique et psychique- et sur nos finances, ou renoncer à nos liens affectifs et familiaux.

LA FINALITÉ DE LA POLITIQUE DE DISPERSION.

La politique pénitentiaire de dispersion, appliquée à ses débuts à travers l'écran de « raisons du régime pénitentiaire » et la nécessité d'annuler de présumés « privilèges » (telles les 40 minutes de visite consécutives prévues par le règlement pénitentiaire actuel) a fini par s'affirmer comme une mesure politique sans autre objectif

que le chantage. Tout au long de ces années, tout un secteur de la société a été éduqué dans l'idée que les droits peuvent faire l'objet de contreparties et qu'ils peuvent être octroyés ou retirés en vertu de sanctions ou de compensations.

Avec la pédagogie de la vengeance, la dispersion n'a plus besoin de masques et ses conséquences restent assujetties, ouvertement, à la dissolution d'ETA.

Nous avons répété à maintes reprises que notre souffrance était prévue dans la conception de la dispersion. Quand nos proches étaient éloignés mais pas dispersés, exercer le droit aux visites signifiait déjà de longs déplacements et un coût financier très important. La possibilité de nous organiser, d'organiser des bus ou des déplacements partagés réduisait la fatigue, les risques et le coût des voyages. Que l'éloignement suppose une peine ajoutée pour les familles était l'un des objectifs de la politique de dispersion.

Une fois que les prisonniers ont été affectés à différentes prisons, et séparés au sein de chacun d'elles dans différents modules ou galeries, chacun avec des jours et heures de visite différents, il est devenu impossible de partager les déplacements, d'organiser les voyages... en revanche, les risques ont augmenté et les accidents se sont multipliés : des dizaines d'accidents durant ces vingt-six années, des dizaines de proches de prisonniers affectés, des dizaines de blessés à des degrés divers, des familles qui ont eu jusqu'au 3 accidents en allant ou en revenant de la visite. Et seize personnes sont mortes.

LES RISQUES

Nous sommes des centaines de parents et amis à prendre la route chaque week-end. Mais très souvent, nous devons aussi le faire en semaine. Nous prenons la route sans aucun repos entre le travail et le voyage et reprenons le travail après 24 heures de route.

Nous ne pouvons pas nous permettre de faire des arrêts pour nous reposer : le temps dont nous disposons entre le temps de travail et la visite et la durée des trajets ne nous le permettent pas.

Nous devons quasi-obligatoirement nous mettre au volant, parce que nous ne pouvons pas organiser "d'excursions en autocar" ; il est très compliqué de trouver et d'utiliser des moyens de transport qui ont des correspondances pouvant s'accommoder aux horaires que nous devons respecter. De la même façon, il est très difficile de faire coïncider les horaires d'une famille avec ceux d'une autre pour pouvoir partager la voiture et le volant.

Nous voyageons en tension permanente, courant contre la

El País, 15 de mai 1989

"Elle (la dispersion) impliquera la fin des excursions en autocar de familles depuis Euskadi certains jours en particulier. Chaque activiste communiquera, selon les syndicats (des prisons) comme prévu dans sa galerie. Un autre privilège disparaîtra aussi : l'accumulation des visites auxquelles ils ont droit chaque semaine, qui leur fait profiter d'au moins 40 minutes consécutives de visite. "

montre, à la merci de tout incident qui nous retarde et nous fait manquer la visite ; nous avons toujours peur de problèmes qui nous empêcheraient de la réaliser, ou d'un transfert soudain qui nous oblige à rentrer sans avoir pu voir notre proche emprisonné.

Nous voyageons sous la pluie, la neige, dans toutes les conditions, parce que pour nous, le droit aux visites à un prix.

Nous voyageons durant de longues heures, dans des conditions imposées et propices aux accidents :

- 10 accidents en 2014 et 25 personnes affectées
- 8 accidentés en 2013 et 19 personnes affectées
- 14 accidents en 2012 et 42 familles affectées...

Les chiffres parlent.

Nous faisons ces voyages parce que nous avons le droit de rendre visite à nos proches emprisonnés, comme ils ont le droit de recevoir nos visites.

Nous voyageons dans des conditions imposées, rendues intentionnellement difficiles.

Nous voyageons parce que l'alternative de renoncer à nos liens affectifs, à notre compagne ou mari, à nos enfants ou frères et sœurs, à nos amis... à notre droit à la famille, est impossible à assumer. Aucun objectif légitime ne peut exiger ce renoncement. Aucun objectif politique qui nous impose le prix que nous payons aujourd'hui pour ne pas renoncer à ce droit ne peut être légitime.

Pour toutes ces raisons, la décision de continuer à rendre visite à nos parents et amis est bien la nôtre ; la responsabilité, non.

LA LÉGALITÉ DE LA DISPERSION.

La nécessité d'éluder les responsabilités sur les conséquences de la politique de dispersion et le mal qu'elle cause, comme la nécessité de cacher cette réalité, mènent à détourner l'attention vers l'appui légal de la dispersion par les tribunaux, principalement les tribunaux espagnols. Le texte légal qui devrait réguler cette situation est suffisamment ambigu pour donner lieu à des interprétations plus négatives, logiquement, celles qui suivent les thèses du gouvernement. De plus, il est bien évident que ni les tribunaux, ni la législation pénitentiaire ne se hasardent à mesurer les conséquences

ABC. 24 de juin 2015

Au niveau international, la jurisprudence établie par les tribunaux a toujours penché en faveur des critères de l'Administration. (...) Cette question est abordée dans deux textes : la Loi Organique Générale Pénitentiaire (de 1979) et le Règlement Pénitentiaire qui en découle. L'article 12 de la Loi dit que « l'emplacement des établissements sera fixée par l'Administration Pénitentiaire dans l'espace territorial désigné ». Ce même article apporte la nuance suivante : « en tout cas, chacun devra s'efforcer d'avoir le nombre suffisant de places pour satisfaire les nécessités pénitentiaires et éviter le déracinement social des condamnés ».

d'une telle mesure sur les droits les plus élémentaires ; des difficultés qu'elle impose autour des visites, et par conséquent au droit qu'a toute personne incarcérée de communiquer avec sa famille et ses amis, au mal que tout cela cause à tout son entourage familial et affectif. Préjudice physique, mental, dévastation économique et risque de mort. Ainsi, toute la problématique de la dispersion est ramenée à la question de la légalité ou non de l'incarcération de prisonniers dans une ou autre prison. Question qui n'a pas la même pertinence si on occulte non seulement les conséquences qui en dérivent mais aussi ceux-là même qui en souffrent.

Nous toutes et tous, qui subissons ces conséquences, qui luttons contre la dispersion depuis 26 ans, savons que situer la question dans ces paramètres crée un faux débat. La lapidation est légale en Iran, la peine de mort l'est aux États-Unis, mais tout le monde sait clairement que ce sont des lois qui violent les droits les plus essentiels.

Bien qu'il ne s'agisse là que d'une esquisse sommaire de la politique de dispersion et de ses objectifs, nous croyons avoir donné les clés nécessaires pour en comprendre les graves conséquences. Nous nous engageons à apporter toute la documentation, information et témoignages qui nous seront demandés et qui peuvent être nécessaires pour comprendre nos conclusions :

- *La politique de dispersion est une politique d'exception qui a un objectif purement politique comme l'a reconnu ouvertement le ministre de l'Intérieur.*
- *Dans la conception de cette politique, nous, familles et amis, entourage familial et affectif des prisonniers politiques basques, sommes utilisés pour exercer sur eux pression et chantage. Nous sommes utilisés, c'est ouvertement admis, pour qu'ETA se dissolve.*
- *Pour cela, on nous soumet durant de longues années à des conditions et des exigences que nous ne pouvons affronter qu'au prix de notre santé physique et mentale ainsi que de notre ruine économique.*
- *Ces conditions ont coûté la vie à 16 personnes.*

Durant 26 ans, nous avons fait part de notre situation et des dégâts que cause parmi nous la politique pénitentiaire actuelle aux responsables pénitentiaires, forces politiques et institutions. Malgré cela, non seulement cette politique a été maintenue dans les mêmes paramètres, mais les différents gouvernements ont appelé à sa poursuite.

Aucun d'entre eux n'ignore donc le mal causé par cette politique pénitentiaire d'exception, ce qui, comme nous l'avons dit, n'empêche aucun de ces responsables d'avoir la volonté de la maintenir.

Rapport de l'Équipe Nizkor à la suite de ses visites dans des prisons de la Communauté de Madrid en 1998 par les députés autonomiques Carlos Paño Capón et Virginia Díaz Sanz

“La dispersion des prisonniers politiques basques a commencé en 1987 dans ce qui a été une des politiques pénitentiaires appliquées les plus erronées, violant les droits essentiels du prisonnier.

La politique de dispersion est contraire aux normes du droit international. Dans ce sens, le principe 20 de l'Ensemble des Principes pour la protection de toutes les personnes soumises à toute forme de détention ou de prison établit : “Si la personne détenue ou prisonnière le souhaite, elle sera maintenue dans la mesure du possible dans un lieu de détention ou une prison située à une distance raisonnable de son lieu de résidence habituel”.

16 VICTIMES MORTELLES.

Seize personnes ont été les victimes mortelles de la politique de dispersion et d'éloignement.

Ruben Garate
Argi Iturralde
Iñaki Balerdi
Antxon Fernandez
M.C. S.
Leo Esteban
Jose Mari Maruri
Pilar Arsuaga
Alfonso Isasi
Iñaki Saez
Asier Heriz
Sara Fernández
Karmele Solaguren
Natividad Junko
Rosa Amezaga Mendizabal
Arantza Amezaga Mendizabal

29/09/1982

ROSA ET ARANTZA AMEZAGA MENDIZABAL

Les sœurs du prisonnier politique basque Koldo Amezaga sont mortes dans un accident à Aranda de Duero alors qu'elles revenaient de Madrid (500 km) où leur frère venait d'être jugé. Dans ce terrible accident, une autre soeur de Koldo Amezaga a été gravement blessée.



01/07/1990

PILAR ARSUAGA ET ALFONSO ISASI

La mère et le frère de la prisonnière politique basque Maribi Ramila ont eu un accident à Pola de Sanabria (León), dans lequel ils ont été tués. Ils revenaient d'une visite à Maribi Ramila à la prison d'Ourense (680 km)



14/03/1997

ANTXONI FERNANDEZ

La grand-mère du prisonnier politique basque Angel Figeroa a perdu la vie à 75 ans alors qu'elle se rendait à la prison d'Alcala Meco (500 km) pour rendre visite à son petit-fils. L'accident s'est produit à Aranda de Duero.



22/06/1998

JOSE MARI MARURI

Il est mort dans un accident à Barakaldo alors qu'ils se rendait à la prison de Basauri pour rendre visite à son fils Lander Maruri.





03 / 04 / 1999

M.K.S

Ami du prisonnier politique basque Txetxu Fernandez Perez de Nanclares, tué dans un accident alors qu'il revenait de la prison de Logroño (169 km).



08 / 09 / 2001

IÑAKI SAEZ ET ASIER HERIZ

Amis de la prisonnière politique basque Lourdes Txurruka, ils ont été tués dans un accident alors qu'ils se rendaient à la prison de Brieva (400 km). Une autre personne qui se trouvait dans la voiture a été gravement blessée.



12 / 02 / 2000

RUBEN GARATE GONZALEZ DE ARTAZA

Ami du prisonnier politique basque Jose Antonio Fernandez, il a été tué dans un accident alors qu'il revenait de lui rendre visite à la prison d'Alcala Meco (500 km).



28 / 02 / 2003

ARGI ITURRALDE ET IÑAKI BALERDI ITURRALDE

La mère et le frère du prisonnier politique basque Juankar Balerdi ont été tués dans un accident alors qu'ils se rendaient à la prison d'Almeria (1032 km). Son père, Joxe Balerdi, qui se trouvait également dans la voiture, a été gravement blessé et a dû être hospitalisé.

29 / 11 / 2003

SARA FERNANDEZ

Amie du prisonnier politique basque Iñaki Etxeberria, elle a été tuée dans un accident à Aranda de Duero alors qu'elle se rendait à la prison de Valdemoroko (520 km). Izaskun Urkijo, compagne du prisonnier Iker Zubia, se trouvait également dans la voiture et a été hospitalisée, gravement blessée.



03 / 06 / 2004

LEO ESTEBAN NIETO

Le frère du prisonnier Esteban Esteban Nieto (mort en prison faute d'assistance médicale) est mort en 2004 des suites d'un accident qu'il avait eu le 3 avril 1989 alors qu'il se rendait à la prison de Puerto de Santa María (1135 km) pour rendre visite à son frère.



06 / 12 / 2004

KARMELE SOLAGUREN

La mère du prisonnier politique basque Ekain Gerra est morte dans un accident à Soria alors qu'elle se rendait à la prison d'Alacla-Meco pour voir son fils (500 km). Son mari, le père d'Ekain, Jose Luis Gerra, a été hospitalisé très grièvement blessé. Aujourd'hui encore il souffre beaucoup des séquelles de cet accident.



25 / 12 / 2007

NATIVIDAD JUNKO OLEAGA

Elle est morte à l'hôpital de Txagorritxu, des suites d'un accident survenu le 22 décembre alors qu'elle se rendait à la prison de Teruel pour rendre visite au compagnon de sa fille le prisonnier politique basque Unai Gonzalez Azua. Sa fille et les parents d'Unai Gonzalez se trouvaient également dans la voiture.





Etxerat

Euskal
Preso eta Iheslari
Politikoen
Senide eta Lagunen
Elkartea

ETXERAT ELKARTEA

Perkaiztegi kalea, 11
20120 Hernani (Gipuzkoa)
etxeratlagun@etxerat.info
Telf: 646 02 88 84